



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3257

Approbation de la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local du domaine privé de la Ville de Lyon à l'Association le Concert de l'Hostel Dieu (10, rue Bourgelat à Lyon 2e) – EI 02016

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loic

**SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2017/3257 - APPROBATION DE LA MISE A DISPOSITION, A TITRE GRATUIT, D'UN LOCAL DU DOMAINE PRIVE DE LA VILLE DE LYON A L'ASSOCIATION LE CONCERT DE L'HOSTEL DIEU (10, RUE BOURGELAT A LYON 2E) – EI 02016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un local au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 10, rue Bourgelat à Lyon 2<sup>e</sup>, d'un ensemble immobilier répertorié sous le numéro 02 016, relevant de son domaine privé.

Le Concert de l'Hostel Dieu, ensemble dédié au répertoire vocal des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est dirigé par Franck-Emmanuel Comte, artiste passionné et pédagogue engagé.

Il défend l'originalité et la spécificité d'un répertoire régional en valorisant les manuscrits baroques conservés dans les bibliothèques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Concert de l'Hostel Dieu propose systématiquement une interprétation sur instruments d'époque.

L'Ensemble fait également la part belle à la création de nouvelles formes artistiques transversales et interdisciplinaires, qu'il produit à travers un espace collaboratif d'échanges artistiques : le b.Lab ou barroco Lab. Des chorégraphes, des metteurs en scène, des spécialistes des arts numériques apportent ainsi leurs visions artistiques et leurs « touches » contemporaines.

Pour cette saison 2016-2017, le Concert de l'Hostel Dieu s'est produit à la Chapelle de l'Hôtel Dieu pour trois concerts mais aussi au Théâtre Sainte Hélène pour un nouveau programme « Babylon cosmos tour » et à l'église Saint Bonaventure pour « Bach, Noël à Leipzig ».

Le Concert de l'Hostel Dieu a été aussi l'invité de l'Auditorium de Lyon pour un programme consacré aux années italiennes du jeune Mozart.

L'Association est également présente dans de nombreux festivals, Festival Saoû chant Mozart, Festival Musicales en Auxois, Baroque en Tarentaise, et aussi à l'international avec cette saison des résidences prévues en Chine.

L'implication de cette association tant pour la diffusion, la promotion des artistes ou l'accompagnement des jeunes talents représente un réel intérêt communal car il répond à la politique culturelle mise en place par la Ville de Lyon en faveur de la création et la diffusion musicale.

La convention d'occupation conclue le 5 août 2014 relative à la mise à disposition de locaux d'une surface de 67 m<sup>2</sup>, pour une durée d'une année renouvelable 2 fois est arrivée à son terme. Le Concert de l'Hostel Dieu a sollicité le renouvellement de cette mise à disposition.

Aussi, afin de permettre à l'association de poursuivre sa mission dans de bonnes conditions, la Ville de Lyon souhaite renouveler la convention de mise à disposition à titre gratuit de ces locaux pour une période d'un an renouvelable tacitement trois fois, à compter du 5 août 2017 et à échéance du 4 août 2021.

Pour votre information, la valeur locative annuelle de cette mise à disposition est évaluée à 9 380 €. L'Association rembourse à la Ville les fluides concernés par cette mise à disposition, à savoir eau, électricité et gaz.

Par conséquent, je vous propose d'approuver la convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit jointe au rapport, qui définit le fonctionnement du lieu et détermine les responsabilités de chacun des occupants.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier, bâtiments ;

### **DELIBERE**

1- La convention d'occupation à titre gratuit susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Le Concert de l'Hostel Dieu », relative à la mise à disposition d'un local d'une surface de 67 m<sup>2</sup> sis 10 rue Bourgelat à Lyon 2<sup>e</sup>, pour une durée d'une année renouvelable 3 fois est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention d'occupation et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER